

# INVITATION CONGRÈS 25 OCTOBRE 2025

Stadthalle, St. Urban-Strasse 5, Sursee

Envoi l du 13 août 2025



Chères et chers camarades,

Nous nous réjouissons vivement de vous accueillir à l'occasion de notre prochain Congrès, qui se tiendra le samedi 25 octobre 2025 à la Stadthalle de Sursee.

Ensemble, nous adopterons un papier de position d'importance cruciale consacré au pouvoir des grands groupes de la tech, intitulé « Les big tech : un danger pour la démocratie ? ». Le milliardaire Elon Musk illustre parfaitement à quel point il est dangereux que quelques individus puissent à eux seuls influencer et manipuler l'opinion publique via leurs plateformes. Des groupes comme X, Meta ou Amazon interviennent de plus en plus dans notre société, notre économie et notre démocratie. Aujourd'hui, une chose est devenue évidente : une numérisation démocratique passe inévitablement par la mise en place de garde-fous politiques clairs.

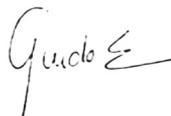
Outre le papier de position, nous adopterons les recommandations de vote concernant plusieurs objets soumis aux urnes prochainement, dont la dangereuse initiative anti-SSR. Avec son initiative « 200 francs, ça suffit (initiative SSR) », l'UDC veut affaiblir massivement la SSR et ses émissions d'information – à l'image de modèles autoritaires comme Trump ou l'AfD. Leur objectif est de démanteler les médias publics afin que les narratifs de droite puissent dominer sans mise en perspective critique. En cette ère de désinformation, de deepfakes et d'algorithmes manipulateurs, il est essentiel de défendre un paysage médiatique fort et indépendant.

Nous nous réjouissons de vivre des débats passionnants avec vous ! D'ici là, nous nous mobiliserons de toutes nos forces en septembre contre le changement de système prévu concernant l'imposition de la valeur locative. Celui-ci coûterait environ deux milliards de francs. En d'autres termes : chaque ménage devrait payer 500 francs d'impôts supplémentaires par an, alors que ce sont avant tout les propriétaires immobiliers les plus riches qui verraient leur charge fiscale allégée. Ensemble, nous pouvons empêcher cela.

Salutations cordiales et solidaires,



Tom Cassee  
Secrétaire général



Eleonora Guido  
Coordinatrice des instances du Parti



Colette Siegenthaler  
Cheffe de projet Événements

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Procédure d'inscription</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Délais</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Ordre du jour provisoire (L'ordre peut encore changer)</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Envois</b>	<b>8</b>
	Envoi I	8
	Envoi II	8
<b>5</b>	<b>Procédure et délais pour les propositions et résolutions</b>	<b>9</b>
	Amendements relatifs au papier de position « Les big tech : un danger pour la démocratie ? »	9
	Propositions et résolutions	9
<b>6</b>	<b>Délégué-es</b>	<b>10</b>
<b>7</b>	<b>Procès-verbal du Congrès 22 février 2025</b>	<b>11</b>
<b>8</b>	<b>Rapport annuel 2024</b>	<b>12</b>

# 1 PROCÉDURE D'INSCRIPTION

**Délai d'inscription pour les délégué-es au Congrès :** Mercredi, 10 septembre 2025

- En ligne : [www.pssuisse.ch/sursee2025](http://www.pssuisse.ch/sursee2025)
- Grâce au formulaire d'inscription par courriel à : [congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch)
- Grâce au formulaire d'inscription par la poste : PS Suisse, Congrès,  
Theaterplatz 4, 3011 Berne

## Inscriptions

**Toutes et tous les délégué-es sont tenu-es de s'inscrire** aux Congrès du PS Suisse.

**Délégué-es des sections :** les sections peuvent désigner des délégué-es en fonction du nombre de leurs membres dans le livret des sections. Par conséquent, seules les sections sont autorisées à inscrire des délégué-es. Les délégué-es ne peuvent donc pas s'inscrire directement. **Il n'y a pas de délégué-es fixes** – vous pouvez choisir à chaque fois qui vous représentera. Les personnes qui ont déjà participé à un Congrès du parti ne sont pas automatiquement réinscrites.

Veuillez noter que les autres délégué-es (représentant-es des Partis cantonaux, membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales et membres du Conseil de parti, Femmes socialistes suisses, PS Migrant-es, PS queer, PS60+ et JS Suisse) ne sont pas automatiquement inscrit-es pour le Congrès et doivent donc s'inscrire directement.

## Nombre de délégué-es et composition du Congrès du parti

Une brochure contenant des informations sur le nombre de délégué-es que chaque section peut envoyer est disponible sur le site Internet : [www.pssuisse.ch/sursee2025](http://www.pssuisse.ch/sursee2025). Le nombre de délégué-es par section pour le Congrès y est clairement indiqué.

## Traduction simultanée en italien

Par le passé, nous avons reçu de plus en plus de retours selon lesquels l'interprétation simultanée en italien n'était pas nécessaire, car toutes les personnes de langue italienne présentes comprenaient également très bien l'allemand et/ou le français. C'est pourquoi nous ne prévoyons désormais une traduction simultanée en italien que lorsqu'il y a une demande. Afin de pouvoir évaluer l'ampleur du besoin, nous vous prions d'envoyer un courriel d'ici au **3 octobre 2025** à [congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch) en mentionnant que vous souhaitez une traduction simultanée en italien.

## Langue des signes

En fonction de la demande, il est prévu d'offrir une interprétation simultanée en langue des signes (en allemand/DSGS et/ou français/LSF) lors du Congrès. Pour évaluer cette nécessité, veuillez-nous en informer **avant le 3 octobre 2025** en indiquant quelle langue est souhaitée en adressant un courriel à [congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch).

### **Personnes malentendantes**

Les personnes porteuses d'implants peuvent nous le signaler à l'avance par courriel ([congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch)) **jusqu'au 3 octobre 2025** afin que nous puissions commander des amplificateurs de casque.

### **Personnes malvoyantes**

Les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent nous le signaler par courriel ([congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch)) d'ici **au 3 octobre 2025**, afin que nous puissions leur envoyer les présentations PowerPoint à l'avance.

### **Personnes en fauteuil roulant**

Pour des raisons d'organisation, nous prions les personnes contraintes de se déplacer en fauteuil roulant de nous contacter au préalable par courriel ([congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch)) **avant le 3 octobre 2025**.

### **Aide financière en cas de besoin**

Tou-tes les camarades doivent pouvoir participer aux événements du parti, même celles ou ceux qui ont peu de moyens. Les Partis cantonaux, sections, organes, etc., sont invités à soutenir financièrement leurs délégué-es en cas de besoin (frais de déplacement, repas, éventuellement hébergement). Si une solution ne peut être trouvée et que des difficultés financières persistent, nous vous invitons à prendre contact avec nous ([congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch)).

### **Garderie**

Pendant le Congrès, le PS Sursee organise un service de garde d'enfants pour quatre enfants ou plus. Pour des raisons d'organisation, si cette offre vous intéresse, une inscription écrite avec le nom et l'âge de l'enfant ou des enfants doit être envoyée à l'adresse électronique suivante **avant le 3 octobre 2025** : [congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch). Le PS Suisse informera ensuite par écrit les personnes intéressées de la mise en place ou non de la garderie.

## 2 DÉLAIS

Vous trouverez ci-dessous toutes les dates importantes jusqu'au Congrès du 25 octobre 2025.

13 août 2025	<b>Premier envoi</b> aux sections, aux Partis cantonaux et aux autres structures du Parti habilitées à soumettre des propositions
10 septembre 2025	<b>Délai d'inscription</b> pour les délégué-es et les invité-es
10 septembre 2025	<b>Échéance du premier délai pour les propositions</b> des sections, des Partis cantonaux et des autres structures du Parti habilitées à soumettre des propositions
24 septembre 2025	<b>Deuxième envoi</b> aux délégué-es et invité-es inscrit-es au Congrès
8 octobre 2025 18h00 !	<b>Échéance du deuxième délai pour les propositions</b> pour les délégué-es au Congrès
17 octobre 2025	<b>Documentation finale</b>
25 octobre 2025	<b>Congrès à Sursee</b>

### **3 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE (L'ORDRE PEUT ENCORE CHANGER)**

- 10h45**
1. **Ouverture et salutations**
  2. **Points relatifs au déroulement du Congrès**
  3. **Procès-verbal du Congrès du 22 février 2025**
  4. **Salutations et discours de Mattea Meyer et Cédric Wermuth**  
Co-présidence du PS Suisse
  5. **Actualités politiques**
  6. **Papier de position du PS Suisse :**  
**Les Big Tech : un danger pour la démocratie ?**
    - Introduction
    - Traitement des propositions et discussion
    - Adoption du papier de position
  7. **Discours de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider**
  8. **Initiative pour des caisses-maladie abordables grâce à des rabais sur les primes**
  9. **Soutien aux initiatives et aux référendums**
  10. **Recommandations de vote pour les votations fédérales**
  11. **Présentation du groupe de travail sur l'égalité entre les hommes et les femmes** de l'Alliance progressiste
  12. **Affaires statutaires**
    - Comptes annuels 2024
  13. **Approbaton de rapports**
    - Rapport annuel 2024
    - Rapport du Conseil de parti et perspectives politiques
  14. **Résolutions et propositions**
    - « Energy Charter Treaty »
- 17h15**
15. **Communications diverses**
- dès 17h15**            **Apéritif**

## 4 ENVOIS

### Envoi I

L'envoi I sera adressé par courriel le 13 août 2025 **à toutes les sections et à tous les Partis cantonaux** du PS Suisse, **ainsi qu'aux autres instances du Parti habilitées à soumettre des propositions**. Les délégué-es déjà inscrit-es reçoivent également l'envoi I pour information.

Le premier envoi par courriel comprend le livret du Congrès, qui inclut les documents suivants :

- L'ordre du jour provisoire
  - Des informations relatives aux inscriptions, aux délais et aux objets du Congrès
  - Le papier de position « Les big tech : un danger pour la démocratie ? »
  - Fiche d'information pour les amendements au papier de position
  - Formulaire pour les amendements au papier de position
  - [Le lien Internet](#) vers le formulaire d'inscription, y compris les directives pour le calcul du nombre de délégué-es des sections ayant le droit de vote (cf. livret destiné aux sections).
- Délai d'inscription : 10 septembre 2025**
- Rapport annuel 2024
  - Livret destiné aux sections
  - Le procès-verbal du Congrès du 22 février 2025

### Envoi II

Le deuxième envoi sera effectué le 24 septembre 2025. Il sera envoyé **directement aux délégué-es et aux invité-es inscrit-es** et comprendra :

- L'ordre du jour définitif
- Le règlement du Congrès
- Comptes annuels 2024
- La version retravaillée du papier de position « Les big tech : un danger pour la démocratie ? »
- Documentation relative à l'initiative pour des caisses-maladie abordables grâce à des rabais sur les primes
- Documents relatifs aux votations
- Propositions et résolutions
- Soutiens éventuels à des initiatives ou référendums
- Rapport du Conseil de parti et perspectives politique
- Des informations sur le lieu du Congrès

## 5 PROCÉDURE ET DÉLAIS POUR LES PROPOSITIONS ET RÉOLUTIONS

### **Amendements relatifs au papier de position « Les big tech : un danger pour la démocratie ? »**

**Seul le chapitre 6 « revendications » est amendable.**

Nous prions les sections, les Partis cantonaux et autres membres du Parti autorisé-es à formuler des propositions de nous les faire parvenir jusqu'au **10 septembre 2025** par courriel à l'adresse suivante : [congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch)

**Les amendements nous parvenant après ce délai ne seront pas prises en compte.**

Veuillez s'il vous plaît utiliser **le formulaire de propositions** et respecter la **fiche d'information** pour les propositions sous : [www.pssuisse.ch/sursee2025](http://www.pssuisse.ch/sursee2025).

Sur la base de ces propositions, le papier sera retravaillé. **Les deuxièmes versions** seront directement transmises aux délégué-es et invité-es inscrits le 24 septembre 2025. Les délégué-es au Congrès pourront à nouveau y apporter des propositions et faire parvenir celles-ci jusqu'au jeudi **8 octobre 2025, 18h00**.

### **Propositions et résolutions**

Les propositions et résolutions doivent être déposées jusqu'au **10 septembre 2025** à l'adresse [congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch).

Toutes les propositions et résolutions doivent être envoyées en **format Word** et par courriel à : [congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch).

## 6 DÉLÉGUÉ-ES

### Nombre de délégué-es aux Congrès du PS Suisse

#### Article 14 : Le Congrès

1. Le Congrès est l'organe supérieur du Parti. Ses décisions ont aussi force obligatoire pour les Partis cantonaux, les fédérations de district et les sections.
2. Le Congrès est composé :
  - a. des délégué-es des sections,
  - b. des membres du Conseil de parti,
  - c. des membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales,
  - d. de douze déléguées des Femmes socialistes,
  - e. de douze délégué-es du PS 60+,
  - f. de douze délégué-es du PS Migrant-es,
  - g. de douze délégué-es du PS queer,
  - h. de deux délégué-es par Parti cantonal,
  - i. de douze délégué-es de la JS Suisse,
  - j. d'un-e délégué-e du groupe socialiste du personnel fédéral,
  - k. des représentant-es des organisations suivantes, sans droit de vote :
    - Union syndicale suisse (USS),
    - Solidar Suisse, Solifonds, Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO),
    - Les sections de Partis socialistes étrangers en Suisse, de même que d'autres organisations proches du PS.
3. Chaque section a droit à un-e délégué-e. Lorsqu'une section compte plus de 50 membres, elle a droit à un-e délégué-e supplémentaire par tranche de 60 membres. Chaque nouvelle tranche, même partielle, donne droit à un délégué-e supplémentaire. Les délégué-es doivent être membres de la section qu'ils représentent.

### Nombre de délégué-es par section au Congrès, table de calcul

Membres	Délégué-es
0-50	1
51-110	2
111-170	3
171-230	4
231-290	5
291-350	6
351-410	7
411-470	8
471-530	9
531-590	10

---

## **7 PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS 22 FÉVRIER 2025**

Le procès-verbal du Congrès du 22. Février 2025 est publié et peut être téléchargé à l'adresse suivante : [www.pssuisse.ch/sursee2025](http://www.pssuisse.ch/sursee2025).

---

## 8 RAPPORT ANNUEL 2024

Le rapport annuel 2024 peut être consulté sur notre site Internet (<https://www.sp-ps.ch/fr/rapport-annuel/rapport-annuel-2024/>). Il contient de nombreux éléments passionnants, comme par exemple la rétrospective vidéo de notre Co-présidence sur l'année politique 2024.

Le PDF du rapport annuel se trouve dans les documents du Congrès.